

**SACHEZ QUE...**

Il m'apparaît, comme à nombre d'entre vous, qu'après un an de "stop and go" au cours duquel la Covid a joué avec nos nerfs et mis en danger nos existences, la vie que nous avons connue auparavant est à jamais évanouie. Condamnés que nous sommes par ce virus diabolique à vivre masqués plusieurs mois par an, que restera-t-il aux jeunes (et à nous) de ce qui fait le sel de la vie ? Malgré les travaux de recherches des hommes de science qui nous inviteront au sacrifice des séances de vaccinations répétées, au gré des saisons et des mutations virales, nous sommes contraints de ramener nos rêves à des horizons familiers. Plus ennuyeux, nous sommes en manque de liens et d'échanges entre nous, ce qui porte atteinte à notre moral et met à mal nos espérances en un monde repensé où il ferait bon vivre. Ce que nous avons pris pour une crise aiguë passagère est bel et bien une fracture qui remet en cause également notre rapport au travail, en nous imposant de remplir nos missions derrière un écran. Le télétravail et la visioconférence sont entrés dans nos vies et n'en ressortiront plus. Le monde associatif n'y échappe pas et finalement, il lui aura bien fallu se résoudre à y avoir recours pour assurer son fonctionnement au regard des statuts qui le gouvernent (grâce aux dérogations accordées). C'est ce cheminement qui a été suivi par la SHAAPB qui, dès novembre, a utilisé pour ses réunions de bureau, le système visio de Zoom et qui a été amenée à décider de réunir son Assemblée Générale à huis-clos. Chaque adhérent, ayant reçu par la poste les rapports du dernier exercice et pris connaissance des mouvements d'administrateurs, peut ainsi porter son jugement en cochant, sur le formulaire joint à cet envoi, les cases correspondantes. Avec un regret, bien sûr, celui de ne pas avoir le plaisir, à cette occasion, de vous y rencontrer, mais on a bien compris (en tout cas cette année) que les temps changent... JMB

**PRÉCISION :** Vous avez déjà commencé à envoyer, en nombre, vos votes pour l'AG du 22 février, par mail à notre adresse (ci-dessous) ou par la poste et à renouveler vos adhésions pour 2021, ce que vous pouvez faire par chèque ou virement bancaire (IBAN) : FR76 1005 7191 5300 0202 0080 158. Nous comptons sur votre participation et vous remercions vivement de la confiance que vous nous témoignez.

**DEVINEZ ...**

Quel est le nom de cette personne qui ne doit au Bassin d'Arcachon qu'une petite partie de sa célébrité ?



Aucun arcachonnais n'a reconnu la villa Saint-Victor, siège de l'Institut Scientifique des Pêches Maritimes... Trop dur à trouver ? Vos réponses, plus faciles à [societe-scientifique@shaapb.fr](mailto:societe-scientifique@shaapb.fr). Merci.

**Bulletin de la Société  
historique et archéologique  
d'Arcachon et du Pays de Buch**

Février 2021  
1<sup>er</sup> trimestre - n° 187



Les adhérents, que vous êtes, ont déjà reçu notre dernier Bulletin dont la belle couverture a dû faire s'interroger certains d'entre vous sur le pourquoi du choix de cette peinture de combat naval ! À lire..

**À NOTER...**

Notre actualité éditoriale comporte l'édition, à la demande de leurs auteurs, d'un petit fascicule *Louis David à Andernos, sa vie et sa villa*, qui vient de paraître. À suivre, fin mars, en lien avec une exposition, le deuxième petit guide de notre collection-découverte *Promenades à Arcachon*, celles qui ont trait au parc des Abatilles et à Pereire. D'autres suivront...